

Déposer une certification au répertoire spécifique

35 heures maximum

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 24/07/2023

A partir de 990€/jour

Prestation d'accompagnement - conseil

Objectifs

Accompagnement visant à :

- Préparer l'ensemble des pièces nécessaires au dépôt sur le RS du RNCP de France Compétences
- Maîtriser les attendus liés au dépôt au RS et/ou RNCP
- Rédiger la note d'opportunité et sourcer la bibliographie

Compétences visées

- Inscrire une certification au RS sur le RNCP
- Citer les opportunités d'inscrire une certification au RS
- Donner une définition du RS, RNCP et habilitation
- Construire une note d'opportunité
- Construire un référentiel d'activité
- Construire un référentiel de compétences
- Construire un référentiel d'évaluation
- Définir les modalités de la VAE
- Définir les points sur lesquels vous serez évalué

Public

Dirigeant de centre de formation ou d'organisme de formation interne souhaitant inscrire au RS ou RNCP une certification

Prérequis : Disposer d'un n° de déclaration d'activité/être enregistré comme centre de formation

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Déposer une certification au répertoire spécifique

Diagnostic lors du premier RDV conseil pour évaluer l'opportunité, les atouts et les freins dans la mise en œuvre de la démarche.

Les bases de la certification

- Le fonctionnement de France Compétences
- Le process de certification par France Compétences
- Quelles opportunités d'inscrire sa certification au RS
- Le RS, le RNCP, les habilitations, quelle est ma stratégie
- Les attendus de France Compétences pour le RS
- Nécessité d'utiliser un vocabulaire adapté
- Se préparer aux obligations du décret

Aspects méthodologiques d'inscription d'une formation au RS

- Construire son schéma de certification globale
- Intégrer la VAE pour l'obtention de la certification
- Faire la différence entre référentiel d'activités et de compétences
- Construire son référentiel de compétences et d'évaluation
- Concevoir sa note d'opportunité
- Assurer l'évolution et la traçabilité dans le temps

Déposer sa demande sur le site de France Compétences

- Les éléments à préparer lors du dépôt
- Les petites astuces qui permettent de marquer des points
- S'organiser pour gagner du temps

Dates & lieux

 Prestation sur mesure : nous contacter

 Angers

 Prestation sur mesure : nous contacter

 Cholet

 Prestation sur mesure : nous contacter

Déposer une certification au répertoire spécifique

 Saumur

Les points forts

La Réforme de la formation ouvre la possibilité à toute entreprise de créer son centre de formation et par conséquent de disposer de ses propres certifications.

En étant propriétaire de sa certification sur des activités « singulières » et à « fortes valeurs ajoutées » l'entreprise aura plusieurs atouts, tels que : la formation de ses salariés, la valorisation de sa marque employeur, le recrutement sur des métiers à fort enjeu, le développement de son activité...

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

CCI Formation partenaire de l'AFDAS et d' AKTO

Modalités pédagogiques

Coproduction de l'ensemble des livrables attendus dans le cadre du dépôt. Dossiers techniques remis aux personnes accompagnées

- Supports pédagogiques : trame des outils, mémento...
- Salles de formation : chez le client.
- Equipements : Pack Office - accès internet pour se rendre sur le site de France compétences.
- Documentation : toute documentation d'entreprise permettant de connaître le secteur d'activité, le métier, les profils des apprenants...

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles. Notre intervenante experte, exerce depuis plus de 20 ans dans les Ressources Humaines. Spécialisée en conseil RH & en gestion de projet, elle accompagne des entreprises en Pays de la Loire sur: le recrutement, l'intégration, le développement des compétences, la mobilité interne et externe, la réglementation du travail, l'organisation de nouvelles activités, l'ingénierie de formation et financière...

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Equipement matériel:: Supports pédagogiques:: trame des outils, mémento... Salles de formation:: chez le client. Equipements:: Pack Office - accès internet pour se rendre sur le site de France compétences. Documentation:: toute documentation d'entreprise permettant de connaître le secteur d'activité, le métier, les profils des apprenants... Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Diagnostic lors du premier RDV conseil pour évaluer l'opportunité de la mise en oeuvre du RS et les atouts et freins ; pour la mise en oeuvre. ; Au cours de l'accompagnement: ; qualité des supports construits ; Référentiel de



Déposer une certification au répertoire spécifique

certification, évaluation, schéma de certification globale... (soit environ 30 documents à produire) Fin de l'accompagnement et dépôt sur France Compétences; récépissé de France compétences « Dossier Recevable » A 6 mois; Récépissé de France Compétences « votre demande inscription RS validée »